

Nancy, le 4 septembre 2025

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'économie-gestion
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques et éducatives académiques, en prenant appui sur [la circulaire de rentrée 2025](#) :



Tenir la promesse républicaine de l'École - élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous. »

- **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves.**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif prioritaire. Ainsi tout enseignement doit permettre à chaque élève d'apprendre à raisonner, exercer son esprit critique, s'exprimer, innover et s'adapter aux réalités du monde contemporain.

Pour y parvenir, les équipes pédagogiques trouveront un appui précieux dans l'analyse des différentes évaluations ; elles permettent un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves.

Au collège, un réajustement des groupes en 6^{ème} et 5^{ème} en fonction des besoins ciblés des élèves, la conception [de parcours de réussite propres](#) à l'établissement en 4^{ème} et 3^{ème} seront des leviers forts de la réussite des élèves.

En lycée professionnel, un projet d'adaptation du parcours différencié vous sera communiqué prochainement.

En lycée général et technologique, les [projets d'évaluation](#) seront précisés, notamment concernant l'identification des évaluations à même d'évaluer les niveaux de maîtrise.

La formation aux [usages raisonnés de l'IA générative](#) par nos élèves devient également un enjeu majeur, y compris dans le cadre de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. Des formations Pix seront déployées cette année dans les établissements volontaires.

- **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.**

Il est essentiel d'être mobilisé au quotidien, dans les classes, pour transmettre et faire vivre les principes et valeurs de la République et ainsi garantir les conditions d'une école qui protège et rassemble.

La lutte contre les inégalités territoriales, sociales et de genre et toutes formes de discrimination doit engager chaque acteur de l'éducation nationale.

En cette année 2025/2026, dans les établissements, la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), le plan « Filles et maths », le renforcement de l'éducation à l'orientation dans le cadre du plan Avenir seront des leviers majeurs de la lutte contre les différentes formes d'inégalités.

- **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble**

L'attention portée au bien-être, à la santé et à la protection des élèves est un axe prioritaire.

Nous veillerons particulièrement cette année à :

- La santé mentale des élèves
- La pratique sportive et physique ;
- Le refus de toute forme de violence ;
- Le renforcement des compétences psychosociales ;
- L'usage raisonné des outils numériques, en particulier la mise en œuvre réelle de l'interdiction des portables (hors usages pédagogiques) au collège.

La réussite scolaire des élèves et leur épanouissement personnel nourrissent la confiance accordée par les familles à l'Ecole.

Dispositifs d'accompagnement par la formation :

Tous les personnels peuvent être soutenus dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de pratiques pédagogiques adaptées aux enjeux actuels par la formation. L'EAFC et les partenaires institutionnels, tels que CANOPE délivrent une offre de formation riche et diversifiée.

[Le Programme Académique de Formation](#) de l'EAFC est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2025, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2025 inclus.

La pleine inclusion scolaire reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. La formation académique préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2026.

C'est en formant des citoyens conscients et responsables que collectivement nous construisons la société de demain.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons à l'occasion de cette rentrée scolaire 2025/26. Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance pour votre engagement quotidien auprès de nos élèves et étudiants, ainsi que pour votre participation à la vie de votre établissement et à la dynamique de la discipline. Votre action contribue à impulser une réelle cohésion et à soutenir l'excellence de nos formations. Les résultats de la session 2025 aux examens en témoignent de nouveau (résultats aux examens : cf. annexes 1 et 2).

Nous accueillons, en cette rentrée, les nouveaux collègues qui rejoignent notre académie, et nous félicitons les lauréats des concours 2025 pour leur réussite et leur engagement.

Pour cette rentrée, cinq professeurs chargés de mission d'inspection exerceront avec nous :

- Billal-Sofiane Cherifi (lycée Bertrand – Briey) ;
- Anne-Laure Fleurette-Claudiel (lycée Chopin – Nancy) ;
- Nicolas Larminach (lycée JBS Chardin – Gérardmer) ;
- Christophe Lécina (lycée Daubié – Rombas).

Par ailleurs, Karine Galland (lycée Chopin) continue d'apporter son expérience à la formation des enseignants stagiaires à l'INSPE, tandis que Julien Chapuzet (lycée Schuman) demeure notre interlocuteur académique pour le numérique et accompagnera la mise en œuvre des projets innovants cette année.

Grâce à l'engagement de Faïza Moha (lycée Rosa Parks), notre site web disciplinaire académique (<https://ecogest-nancy-metz.org/>) permet de valoriser les actions et projets menés dans vos établissements. Nous vous invitons à contribuer à l'essor du site en proposant régulièrement des contenus (articles, photos, reportages, séquences vidéo, etc.).

Les formations

Les offres de formation sont pilotées par l'École académique de la formation continue (EAFC). Une partie importante des actions concerne des publics désignés. Nous vous encourageons néanmoins à consulter l'offre de formation disponible à inscription individuelle ([lien vers le site EAFC](#)), et à vous mobiliser sur les modules qui peuvent répondre à vos attentes et besoins spécifiques.

Les ressources nationales et académiques

Pour les séries STMG, STHR et nos BTS, nous vous rappelons l'existence de ressources indispensables pour cadrer et enrichir vos pratiques pédagogiques :

- textes et documents pédagogiques disponibles sur le site Eduscol (STMG, STHR) ;
- groupes d'échange national sur la plateforme Viaéduc (lien : <https://www.viaeduc.fr/>) nécessitant uniquement vos identifiants de connexion académique et donnant accès au forum et aux ressources proposées ;
- sites nationaux de ressources pédagogiques (CRCM-TL, CRCOM, CERTA, Hôtellerie-Restaurant.ac-versailles, etc).

Nous vous invitons à relire les référentiels en vigueur pour chacun de nos BTS, disponibles sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, notamment le référentiel de certification afin de garantir le respect du cadre réglementaire.

Le parcours professionnel

Tout au long de l'année, nous aurons l'occasion de rencontrer certains d'entre vous lors des rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations). Les informations pratiques sont accessibles via la plateforme [SIAE](#), qui regroupe les modalités et dispositifs liés à ce parcours.

La communication

Pour toute communication officielle, **la messagerie académique reste le canal privilégié**. La répartition de service des inspecteurs est consultable sur le site disciplinaire.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée et une année scolaire riche en échanges, en réussites et en projets partagés.

Christophe CORNOLTI

06.59.67.78.06

Sophie CURIEN

06.59.67.77.06

Pierre VILLEMAIN

06.75.86.14.85

ANNEXE 1 - ACADÉMIE NANCY-METZ - RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT

Baccalauréat	Session 2025			Session 2024			Session 2023		
	Nbre de candidats	Nombre de diplômés	% de réussite	Nbre de candidats	Nombre de diplômés	% de réussite	Nbre de candidats	Nombre de diplômés	% de réussite
Série STMG	2411	2231	92.53	2631	2338	88.86	2578	2301	89.25
RH et Communication	620	569	91.77	691	607	87.84	716	643	89.8
Mercatique	1092	1008	92.31	1205	1057	87.72	1183	1051	88.84
Gestion finance	666	626	93.99	690	637	92.82	641	577	90.01
SIG	33	28	84.85	45	37	88.22	38	30	78.95
Série STHR	114	112	98.25	114	106	92.98	88	85	96.59

ANNEXE 2 - ACADÉMIE NANCY-METZ - RÉSULTATS AUX BTS TERTIAIRES

Académie Nancy-Metz	Session 2025			Session 2024		
Spécialités	Nombre d'inscrits présents	Nombre de diplômés	Taux de réussite	Nombre d'inscrits présents	Nombre de diplômés	Taux de réussite
Gestion de la PME	473	405	85,62 %	459	340	74,07%
Support à l'action managériale	182	161	88,46 %	213	167	78,40%
Assurance	70	61	87,14 %	55	41	74,55%
Banque, conseiller clientèle	44	35	79,55 %	48	44	91,67%
Commerce International	164	133	81,10 %	140	106	75,71%
Comptabilité et Gestion	373	325	87,13 %	432	342	79,17%
Communication	116	92	79,31 %	74	52	70,27%
Management en Hôtellerie Restauration :						
Option A	44	39	88,64 %	44	37	84,09%
Option B	38	28	73,68 %	46	35	76,09%
Option C	24	22	91,67 %	26	20	76,92%
Service informatique aux organisations						
Option A	92	68	73,91 %	87	74	85,06%
Option B	58	46	79,31 %	34	31	91,18%
Management commercial opérationnel	934	683	73,13 %	969	649	66,98%
Négociation et Digitalisation de la Relation Client	528	440	83,33 %	527	401	76,09%
Notariat	61	53	86,89 %	71	56	78,87%
Professions immobilières	155	124	80 %	186	139	74,73%
Conseil et commercialisation de solutions technique	50	45	90 %	57	49	85,96%

Gestion des transports et logistique associé	61	44	72,13 %	47	29	61,70%
Tourisme	84	77	91,67 %	60	54	90,00%
Management Opérationnel de la sécurité	17	15	88,24 %	15	15	100,00%

ANNEXE 3 - Répartition de service des IA-IPR d'Economie et gestion [2025-2026]

I – Suivi des établissements

Département	Public	Privé	VILLE	Christophe CORNOLTI	Sophie CURIEN	Pierre VILLEMAIN
54	PU		BRIEY		L. BERTRAND	
54		PR	BRIEY		ASSOMPTION	
54	PU		JARNY	J. ZAY		
54	PU		LONGWY	A. MÉZIÈRES		
54		PR	LONGWY	LES RÉCOLLETS		
54	PU		LUNÉVILLE		E. BICHAT	
54	PU		NANCY	F. CHOPIN		
54	PU		NANCY			G. DE LA TOUR + UFA
54	PU		NANCY	J. D'ARC		
54		PR	NANCY		P. DE COUBERTIN	
54		PR	NANCY		C. DE FOUCAULD	
54	PU		NANCY		LORITZ + UFA	
54	PU		PONT A MOUSSON		J. MARQUETTE	
54	PU		TOMBLAINE		A. VAROQUAUX	
54	PU		TOUL	L. MAJORELLE		
54	PU		VANDOEUVRE		J. CALLOT	
54	PU		VILLERS LES NANCY			STANISLAS +UFA
55	PU		BAR LE DUC		R. POINCARÉ	
55		PR	BAR LE DUC		ST LOUIS	
55	PU		COMMERCEY	H. VOGT		
55		PR	COMMERCEY	J. D'ARC		
55	PU		STENAY		A. KASTLER	
55		PR	VERDUN	STE ANNE		
55	PU		VERDUN	J.A. MARGUERITTE		
57	PU		BITCHE	TEYSSIER		
57	PU		CREUTZWALD		F. MAYER	
57	PU		DIEUZE		C. HERMITE	
57	PU		FAMECK	SAINT-EXUPÉRY		
57	PU		FORBACH			B. PASCAL + UFA
57		PR	FORBACH		ST JO, PROVIDENCE	
57	PU		METZ		COMMUNICATION	
57		PR	METZ			DE LA SALLE
57	PU		METZ			R. MONDON + UFA
57	PU		METZ			FABERT
57	PU		METZ			R. SCHUMAN + UFA
57		PR	METZ	SAINT ETIENNE (site Méjanes)		

57		PR	PELTRE			NOTRE DAME
57	PU		ROMBAS	J. DAUBIÉ		
57	PU		SAINT-AVOLD			J.V PONCELET
57	PU		SARREBOURG	L. MANGIN		
57	PU		SARREGUEMINE S	J. DE PANGE		
57	PU		SARREGUEMINE S	H. NOMINE + UFA		
57	PU		THIONVILLE			ROSA PARKS
57		PR	THIONVILLE	PROVIDENCE		
88	PU		BRUYÈRES	J. LURCAT		
88	PU		ÉPINAL		L. LAPICQUE	
88		PR	ÉPINAL		ST JOSEPH	
88	PU		GÉRARDMER			JBS CHARDIN + UFA
88	PU		NEUFCHÂTEAU	P. et M. CURIE		
88	PU		REMIREMONT		A. MALRAUX	
88		PR	REMIREMONT		J. D'ARC	
88		PR	SAINT-DIÉ		BEAUJARDIN	
88	PU		SAINT DIE	J. FERRY		

Pierre VILLEMAIN est chargé d'une mission d'inspection sur l'académie de Strasbourg dans le domaine de l'Hôtellerie – Restauration.

II – Responsabilités en matière d'examens et du suivi des formations en apprentissage

II.1. Présidences des jurys académiques de BTS et suivi des formations

Christophe CORNOLTI	Sophie CURIEN	Pierre VILLEMAIN
Commerce International*	Gestion de la PME * Banque	Assurance, Notariat, Professions immobilières
NDRC*	SAM *	SIO*
MCO*	Communication	CG* – DCG
GTLA **	Conseils et commercialisation de solutions techniques**	Hôtellerie – Restauration** Tourisme**

(*) BTS pour lesquels l'organisation des examens est académique.

(**) BTS pour lesquels l'organisation inter-académique des examens est assurée par l'académie.
Les autres BTS ont une organisation inter-académique réalisée en dehors de l'académie.

II.2. Suivi des séries technologiques STMG et STHR

Christophe CORNOLTI	Sophie CURIEN	Pierre VILLEMAIN
Série STMG	Série STMG	Série STMG - série STHR